

Fondation Valentin Haüy

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Fondation Valentin Haüy

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 29 juillet 2012

Siège social : 7, rue du Général Bertrand 75017 Paris

RCS : PARIS 790 963 672

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration de la fondation Fondation Valentin Haüy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Fondation Valentin Haüy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note C – Faits significatifs de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note H de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 2 Avril 2026

A blue ink signature, appearing to read 'Paul', with a stylized horizontal stroke extending to the left.

Yann SEMELIN

Associé

FONDATION VALENTIN HAÜY

7 rue du Général Bertrand
75007 PARIS

COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2025

Sommaire

ACTIF	3
PASSIF	4
COMPTE DE RÉSULTAT	5
ANNEXE	7

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)	30 139	30 139			
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires	47 030	47 030		242	- 242
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	11 013 600		11 013 600	11 013 600	
Constructions	22 374 094	10 081 996	12 292 097	13 247 689	- 955 592
Installations techniques, matériel et outillage industriels	87 672	84 036	3 637	11 901	- 8 264
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes	43 087		43 087		43 087
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	120 624	30 000	90 624	82 624	8 000
Immobilisations financières					
Participations	158 000	158 000		81 213	- 81 213
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	8 589 108	1 042 818	7 546 290	7 945 635	- 399 345
Prêts					
Autres immobilisations financières				1 580	- 1 580
TOTAL (II)	42 433 215	11 443 880	30 989 335	32 384 484	-1 395 149
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	122 382	29 163	93 219	51 516	41 703
. Créances reçues par legs ou donations				74 470	- 74 470
. Autres créances	708 097		708 097	758 373	- 50 276
Charges constatées d'avance	1 780		1 780		1 780
Valeurs mobilières de placement	78 017 092	15 724	78 001 367	77 147 830	853 537
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	1 562 863		1 562 863	834 220	728 643
TOTAL (III)	80 412 213	44 888	80 367 325	78 866 408	1 500 917
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	122 875 567	11 518 907	111 356 660	111 250 892	105 768

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	26 305 677	25 829 389	476 288
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles	4 770 030	4 770 030	
. Réserves pour projet de l'entité	72 600 587	72 600 587	
. Autres			
Report à nouveau	3 806 828	3 781 930	24 898
Excédent ou déficit de l'exercice	423 917	501 186	- 77 269
Situation nette (sous total)	107 907 039	107 483 122	423 917
Fonds propres consommables	36 983	36 983	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	107 944 022	107 520 105	423 917
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	69 658	79 658	- 10 000
Fonds dédiés	1 908 656	1 973 086	- 64 430
TOTAL (II)	1 978 314	2 052 744	- 74 430
PROVISIONS			
Provisions pour risques	468 000	468 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	468 000	468 000	
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	412 247	397 936	14 311
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 869	64 779	9 090
Dettes des legs ou donations	11 460	10 649	811
Dettes fiscales et sociales	90 986	107 362	- 16 376
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	365 457	619 318	- 253 861
Produits constatés d'avance	12 305	10 000	2 305
TOTAL (IV)	966 324	1 210 044	- 243 720
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	111 356 660	111 250 892	105 768
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
ENGAGEMENTS DONNÉS			

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	2 655 811	2 595 048	60 763	2,34
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation				
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable		4 453	- 4 453	-100
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	89 156	61 328	27 828	45,38
. Mécénats	12 000	30 867	- 18 867	-61,12
. Legs, donations et assurances-vie	318 628	981 315	- 662 687	-67,53
. Contributions financières	57 967	80 000	- 22 033	-27,54
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	2 001	41 386	- 39 385	-95,17
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	132 628	13 390	119 238	890,50
Autres produits	53 197	288	52 909	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	3 321 387	3 808 074	- 486 687	-12,78
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	880 492	900 741	- 20 249	-2,25
Aides financières	3 949 713	2 968 356	981 357	33,06
Impôts, taxes et versements assimilés	202 317	220 209	- 17 892	-8,13
Salaires et traitements	196 807	179 023	17 784	9,93
Cotisations sociales	56 869	77 193	- 20 324	-26,33
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 058 808	1 137 675	- 78 867	-6,93
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés	48 198	340 245	- 292 047	-85,83
Autres charges	71 466	20 726	50 740	244,81
Total des charges d'exploitation (II)	6 464 670	5 844 169	620 501	10,62
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-3 143 283	-2 036 095	-1 107 188	54,38

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	30 000		30 000	N/S
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	331 447	367 251	- 35 804	-9,75
Autres intérêts et produits assimilés	3 407 008	2 024 955	1 382 053	68,25
Reprises sur dépréciations et provisions		71 107	- 71 107	-100
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	286 033	81 708	204 325	250,07
Total des produits financiers (III)	4 054 488	2 545 021	1 509 467	59,31
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	487 288	249 240	238 048	95,51
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	487 288	249 240	238 048	95,51
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	3 567 200	2 295 781	1 271 419	55,38
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	423 917	259 687	164 230	63,24
PRODUITS EXCEPTIONNELS		617 128	- 617 128	-100
Total des produits exceptionnels (V)		617 128	- 617 128	-100
CHARGES EXCEPTIONNELLES		375 629	- 375 629	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		375 629	- 375 629	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		241 499	- 241 499	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	7 375 876	6 970 224	405 652	5,82
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 951 959	6 469 038	482 921	7,47
EXCEDENT OU DEFICIT	423 917	501 186	- 77 269	-15,42
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	3 000	15 694	- 12 694	-80,88
Bénévolats	370 008	291 360	78 648	26,99
Total	373 008	307 054	65 954	21,48
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	373 008	307 054	65 954	21,48
Total	373 008	307 054	65 954	21,48

ANNEXE

FONDATION VALENTIN HAÛY

**7, Rue du Général Bertrand
75007 PARIS**

**Exercice comptable du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025
Durée : 12 mois**

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Bureau de la Fondation.

Table des matières

A.	PRÉAMBULE	9
B.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	9
a)	Cadre légal de référence	9
b)	Immobilisations	10
c)	Amortissements	10
d)	Fonds propres de la Fondation et fonds dédiés	11
e)	Provisions pour risques et charges	12
f)	Valeurs mobilières de placement et titres immobilisés de l'activité de portefeuille	12
g)	Aides financières	12
C.	FAITS SIGNIFICATIFS	13
a)	Changement de méthodes comptables	13
b)	Événements significatifs de l'exercice	13
c)	Événements postérieurs à la clôture	13
d)	Autres informations	13
D.	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	15
a)	Actif immobilisé	15
b)	État des créances	17
c)	Trésorerie	18
d)	Produits et avoirs à recevoir	18
E.	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	19
a)	Les fonds propres	19
b)	État des dettes	20
c)	Les provisions et dépréciations	21
d)	Charges à payer et avoirs à établir	22
e)	Produits constatés d'avance	22
F.	NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT	23
a)	Legs, donations ou assurances-vie	23
b)	Résultat financier	23
c)	Résultat exceptionnel	23
d)	Contribution volontaire en nature	24
e)	Gestion du bénévolat	24
G.	AUTRES INFORMATIONS	25
a)	Dons et fonds dédiés et leurs utilisations	25
b)	Fonds reportés liés aux legs ou donations	25
c)	Fondations abritées	26
d)	Engagements hors bilan donnés et reçus	38
e)	Effectif salarié	38
f)	Dettes et créances liées à l'Association Valentin Haüy	39
g)	Honoraires des commissaires aux comptes	39
H.	COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	40
I.	COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	43

A. PRÉAMBULE

Objet social

La Fondation Valentin Haüy, au service des aveugles et des malvoyants, a pour but de développer et soutenir toute œuvre d'assistance aux personnes aveugles et malvoyantes en :

- associant un réseau d'associations d'aide aux personnes handicapées visuelles et d'actions de prévention de la perte de la vue (recherche),
- soutenant et encadrant dans les pays francophones la scolarisation, l'éducation et la formation de jeunes handicapés visuels,
- promouvant le droit des handicapés visuels à l'égalité des chances, et à une insertion sociale sans exclusive.

Nature et périmètre des activités

Outre la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier en vue d'en tirer des revenus consacrés à son objet social, la Fondation a vocation à recevoir des versements pour le compte d'œuvres ou d'organismes dont les buts sont analogues aux siens. Elle a également vocation à recevoir l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources, en vue de la réalisation d'œuvres d'intérêt général à but non lucratif se rattachant à ses missions.

Moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre sont notamment :

- la conduite et le financement de travaux de recherche scientifique,
- la production d'études de référence,
- la publication des travaux sur tout type de support,
- le développement de bases de données et d'analyses en vue de procurer au public une information sérieuse,
- la gestion de toute activité mobilière et immobilière se rattachant directement ou indirectement à la réalisation de son objet,
- l'ouverture de comptes individualisés afin de recevoir des versements pour le compte des organismes relais et fondations abritées qui lui sont affiliées.

B. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a) Cadre légal de référence

L'exercice comptable de la fondation court sur une année civile de 12 mois.

Les comptes annuels de la fondation sont établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel qu'adapté par le règlement ANC 2023-03, et au plan comptable général modifié par le règlement ANC 2022-06. Le règlement ANC 2022-06 est appliqué pour la première fois par la fondation aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les méthodes comptables ont été appliquées conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- coûts historiques.

b) Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites en comptabilité pour leurs coûts d'acquisitions incluant les frais accessoires sur achats.

Les frais accessoires comprennent également les honoraires versés pour l'acquisition des immobilisations ainsi que les taxes que la fondation ne peut pas récupérer.

Les coûts des emprunts sont exclus des coûts d'entrée des immobilisations.

Les immobilisations décomposables sont constituées exclusivement des biens immobiliers. Les autres immobilisations ne sont pas décomposées.

Les immobilisations en cours sont constituées des acomptes versés sur des travaux réalisés non achevés. Les immobilisations en cours commencent à être amorties dès leur achèvement ou dès leur première utilisation.

Le poste immobilisations financières est constitué des lignes participations et autres titres immobilisés :

Participations :

- 3.056 actions de la société Audiospot, soit 20% du capital de cette société ;

Autres titres immobilisés :

- 8.571 parts de la SCPI Acti Europe soit 1.726 k€
- 22.167 parts de la SCPI Primovie soit 4.292 k€
- 8.181 parts de la SCPI Allianz Pierre soit 2.571 k€,

un total en valeur brute de 8589k€ dépréciés à hauteur de 1043k€ soit une valeur nette de 7546k€.

Les titres Audiospot ont été dépréciés à 100% (158 k€).

Les parts Acti Europe (rebaptisées AEW Commerces Europe) et Primovie ont fait l'objet, à la clôture de l'exercice, d'une dotation supplémentaire aux provisions pour dépréciation de respectivement 35 k€ et 364 k€.

c) Amortissements

Les méthodes d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des actifs introduites par le règlement ANC n° 2014-03 sont appliquées à l'ensemble des immobilisations. La fondation applique la méthode dite « d'amortissement par composants ».

Les terrains ont été distingués des constructions. Ces terrains, non amortissables, constituent la valeur résiduelle des bâtiments.

Les amortissements des composants des bâtiments sont calculés suivant le mode linéaire et suivent les durées généralement admises à savoir :

Structure	60 ans
Toiture, étanchéité	15 ans
Façades, ravalement	15 ans
Chauffage, climatisation	15 ans
Plomberie...	25 ans
Divers agencements	Entre 12 et 15 ans

Les amortissements des autres immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Logiciels	1 an
Site Internet	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	5 ans
Divers agencements	8 ans

d) Fonds propres de la Fondation et fonds dédiés

Ils sont constitués de :

- La dotation non consommable présentée au passif au poste « fonds propres sans droit de reprise ». A l'actif, sa correspondance se trouve dans une fraction des valeurs mobilières de placement de la fondation.
Cette dotation non consommable sans droit de reprise, augmentée des dotations non consommables des fondations abritées APAM et RETINA, est constituée au 31/12/2025 de 2.297,58 parts A, prises en valeur comptable du Fonds Commun de Placement (FCP) Valentin Haüy Patrimoine.
- Des réserves issues de la donation reçue de l'association Valentin Haüy et de la donation reçue de l'association APAM.
- Du report à nouveau et du résultat.

Les apports réalisés au nom des fondations abritées sont directement comptabilisés dans les fonds propres de la fondation.

Les mises en réserves et les ponctions sur les réserves sont librement décidées par le Conseil d'administration lors de la décision d'affectation des résultats.

Les statuts de la Fondation lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personne physique et/ou personne morale) ou de testateurs.

Ces fondations abritées, sans personnalité juridique autonome ont bénéficié de l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources. Ces éléments constituent des biens propres de la Fondation qui les gère directement, en respectant les volontés des fondateurs telles que définies dans les conventions de fondations abritées y afférentes.

Les opérations générées par la gestion de ces biens sont partie intégrante des opérations de la Fondation mais font l'objet d'un suivi individualisé en comptabilité analytique. A la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectée par les donateurs ou les testateurs aux fondations abritées et qui n'a pu être utilisée conformément à la volonté de ceux-ci, est enregistrée en fonds dédiés ou reportés.

e) Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la clôture de l'exercice.

Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la fondation.

Aucune provision pour indemnités de départ en retraite n'est comptabilisée du fait de l'importance non significative de cette provision.

f) Valeurs mobilières de placement et titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les parts du Fond Commun de Placement (FCP) sont évaluées par utilisation de la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

La dépréciation éventuelle du portefeuille est évaluée d'après une valeur liquidative donnée par les gestionnaires de comptes au 31 décembre 2025.

Les plus et moins-values enregistrées sur les cessions de valeurs mobilières de placement, sont comptabilisées en résultat financier.

Les plus-values et les revenus des valeurs mobilières constituant le Fonds Commun de Placement qui ont été distribués, sont comptabilisés en fonction de leur nature dans les résultats financiers.

La plus-value latente sur titres de placement, non comptabilisée au 31 décembre 2025 conformément aux principes comptables est évaluée à 18.971 k€ pour ce qui concerne la Fondation Valentin Haüy et 1.285 k€ pour l'APAM.

g) Aides financières

Les aides financières attribuées par la fondation sont enregistrées en charges sur la base de la notification de leur octroi aux bénéficiaires après accord de versement donné par le bureau ou le conseil d'administration de la fondation. L'aide attribuée n'est enregistrée en charges en fin d'exercice que si elle a été signifiée au bénéficiaire, l'engagement pris pour les montants dont l'attribution n'a pas été communiquée étant porté en engagements hors bilan.

Si la convention de financement comprend une condition suspensive, la part restant à verser en fin d'exercice n'est enregistrée en charges que lors de la levée de cette condition, l'engagement pris par la fondation étant porté en engagements hors bilan.

C. FAITS SIGNIFICATIFS

a) Changement de méthodes comptables

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général est appliqué pour la première fois au titre de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Le changement de méthode est prospectif et les changements induits sur la présentation des comptes au 31 décembre 2025 n'emportent pas de conséquence sur les exercices antérieurs.

Il n'a pas été procédé à une application anticipée de cette nouvelle réglementation au cours de l'exercice précédent.

En particulier le résultat exceptionnel constaté dans les comptes de l'exercice précédent ne fait pas l'objet de retraitement selon la nouvelle définition prévue à l'article 513-5. Les produits et charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent tel qu'il a été arrêté et publié, sont présentés dans les rubriques "produits exceptionnels" et "charges exceptionnelles".

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels	-	Exceptionnel
=> Autres produits	Exploitation	-
Charges exceptionnelles	-	Exceptionnel
=> Autres charges	Exploitation	-

b) Événements significatifs de l'exercice

La fondation a accordé une aide de 2.800.000 € à l'Association Valentin Haüy à titre de contribution au développement de ses activités et actions durant l'exercice 2025.

Elle a également soutenu divers projets concourant à l'employabilité, la pratique du sport, la recherche médicale au profit des déficients visuels ainsi que deux projets à l'international. Le tout a représenté 678 k€.

c) Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif post clôture n'est à signaler.

d) Autres informations

Etat des legs reçus par FVH

La Fondation n'a accepté aucun legs en 2025. Cependant, elle a été avisée du legs de monsieur Séminel évalué à 116k€, mais non encore accepté. Elle a perçu le solde de la succession et l'assurance-vie de madame Prugniel, soit 205 k€. Ce legs a été accepté le 16/11/2023.

Le legs de monsieur Garrec accepté le 8/02/2023, dont nous sommes légataires à hauteur de 6%, est toujours en cours de réalisation. La FVH a perçu 58 k€ en 2025, et il reste à céder un appartement en Suisse.

La fondation a également bénéficié encore cette année de la donation temporaire d'usufruit de monsieur Aiche qui s'est élevée à 20 k€.

Le legs de monsieur Andurand dont nous sommes colégataires avec la fondation ARC, accepté le 24/03/2022, incluait, outre des disponibilités et une assurance-vie versées à hauteur de 381 k€, un appartement à Grasse désormais évalué en baisse à 70 k€, soit 35 k€ pour la fondation.

État des legs reçus par l'APAM

Le legs Arrault et Lacq consistent en dividendes et droits d'auteur dont les versements se poursuivent et se sont montés à 5k€.

La succession Guitonneau ne consiste plus qu'en quelques parcelles éparses difficiles à céder.

Le legs Villars accepté le 17/11/2022, s'est terminé par la vente en février 2025 de l'appartement de Courbevoie et le versement de 134 k€ à l'APAM.

Le legs Quirant, découvert en 2022 par l'intermédiaire d'un généalogiste, revenant à l'APAM pour un tiers de son montant net, accepté par le bureau du 16/05/2023, a été clôturé par la cession de l'appartement de Saint Priest. La quote part de l'APAM est estimée à 25k€ non encore perçus.

Le legs de madame Nguyen –Ngoc née Machaux, non encore accepté, est estimé à 91k€.

État des legs à percevoir les exercices suivants

Le legs de Mr Seminel, non encore accepté, est évalué à 116k€.

Les biens et créances reçus par legs, figurant à l'actif du bilan pour un montant de 90 624 € se décomposent comme suit :

LEGS FVH en cours	Montants potentiels en euros
Legs ANDURAND	35.000
Legs GARREC	18.000
LEGS APAM en cours	Montants potentiels en euros
Legs GUITONNEAU	1.384
Legs HOUDIER	1.240
Legs QUIRANT	30.000
Legs LABEYRIE	5.000
Legs FROST Madame Frost a indiqué par téléphone avoir testé en faveur de l'APAM	En attente de confirmation

D. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

a) Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	immob. à fin exercice	Val. Origine à fin exercice		
Frais d'établissement, recherche et développement	30 139					30 139	
Autres immobilisations incorporelles	47 030					47 030	
Terrains	11 013 600					11 013 600	
Constructions sur sol propre	15 379 502					15 379 502	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, constructions	6 915 614		78 978			6 994 591	
Installations techniques, matériel et outillages industriels							
Autres installations, agencements, aménagements	3 274					3 274	
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier	84 399					84 399	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours			26 927			26 927	
Avances et acomptes			16 160			16 160	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	102 624		18 000			120 624	
TOTAL	33 499 013		140 065			33 639 077	
Participations évaluées par équivalence							
Autres participations	158 000					158 000	
Autres titres immobilisés	8 589 108					8 589 108	
Prêts et autres immobilisations financières	1 580				1 580		
TOTAL	8 748 688				1 580	8 747 108	
TOTAL GENERAL	42 324 870		140 065		1 580	42 463 354	

Les mouvements des amortissements sont les suivants :

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	30 139			30 139
Autres immobilisations incorporelles	46 787	242		47 030
Terrains				
Constructions sur sol propre	6 769 138	552 035		7 321 174
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	2 278 289	482 534		2 760 823
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	2 297	167		2 464
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	73 475	8 097		81 572
Emballages récupérables et divers				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	9 123 199	1 042 833		10 166 033
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL	-	-		-
TOTAL GENERAL	9 200 125	1 043 075		10 243 202

b) État des créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	29 164	29 164	
Autres créances clients	93 218	93 218	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	47	47	
État et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	14 674	14 674	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	10 238	10 238	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	682 638	682 638	
Charges constatées d'avance	1 780	1 780	
TOTAL GENERAL	832 259	832 259	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

c) Trésorerie

Valeurs mobilières de placement

Au cours de l'exercice, :

- La Fondation a acquis 104 parts A et cédé 30 parts A du FCP Valentin Haüy Patrimoine.
Elle détient à la clôture 6.521,041 parts A pour une valeur au bilan de 74.661k€.
- L'APAM n'a acquis aucune part C et cédé 32 parts C du FCP Valentin Haüy Patrimoine.
Elle détient à la clôture 300,77 parts C pour une valeur au bilan de 3.291 k€.

A ces chiffres s'ajoute un montant de 64 K€ qui représente la valeur brute des 299 parts de la SCPI Edissimo léguées à l'APAM.

d) Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CRÉANCES	
Créances clients et comptes rattachés	39 750
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	144 354
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITÉS	
TOTAL	184 104

E. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

a) Les fonds propres

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	À la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise FVH	23 814 389	476 288			24 290 677
Fonds propres sans droit de reprise (fondations abritées)	2 015 000				2 015 000
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Ecarts de réévaluation	0				0
Réserves	77 370 617				77 370 617
Report à nouveau	3 781 930	24 899			3 806 829
Excédent ou déficit de l'exercice	501 186	-501 186	423 917		423 917
Situation nette	107 483 122	0	423 917	0	107 907 040
Fonds propres consommables	36 983				36 983
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	107 520 105	0	423 917	0	107 944 023

Les fonds propres sans droit de reprise sont constitués de :

- la dotation non consommable de la fondation pour 24.291 k€
- l'apport initial de la Fondation Retina effectué en 2016 pour 15 k€
- la dotation pérenne non consommable de l'APAM pour 2.000 k€

L'apport initial de la fondation Stargardt a été placé en « fonds propres consommables » après approbation par le conseil d'administration de la nouvelle convention entre la FVH et Stargardt.

La dotation non consommable de la fondation est constituée des actifs suivants :

Actifs	Incorporels	Corporels	Financiers
Nature de l'actif			Fonds commun de placement Valentin Haüy
Descriptif et localisation de l'actif			Statuts du 29/09/2011
Valeur immobilisée brute			24 290 677 €
Valeur immobilisée nette d'amortissement et de dépréciation			N/A
Date de la dernière réévaluation			N/A
Dernière valeur vénale estimée			N/A

Les réserves correspondent à :

- 4.260 k€ de la dévolution reçue de l'association APAM le 20 mars 2015 ;
- 509 K€ de subvention d'investissement entièrement consommée de l'APAM ;
- 33.064 K€ de la donation consommable représentative des biens immobiliers donnés par l'association Valentin Haüy ;
- 39.537 K€ de la donation consommable représentative des valeurs mobilières de placement données par l'association Valentin Haüy.

b) État des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	412 297	412 297		
Fournisseurs et comptes rattachés	73 869	73 869		
Personnel et comptes rattachés	8 770	8 770		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 436	35 436		
État et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	31 838	31 838		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	14 942	14 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	376 917	376 917		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 305	12 305		
TOTAL GENERAL	966 324	966 324		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Le montant des « autres dettes » inclut 86 k€ de charges à payer.

c) Les provisions et dépréciations

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	468 000			468 000
TOTAL Provisions	468 000			468 000
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	20 000 76 787 643 473 23 431 10 995	10 000 81 213 399 345 5 732 6 730		30 000 158 000 1 042 818 29 163 15 724
TOTAL Dépréciations	774 687	503 020	2 001	1 275 705
TOTAL GENERAL	1 242 687	503 020	2 001	1 743 705
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		15 732 487 288	2 001	

Commentaire provision pour litiges :

La provision pour litiges concernant l'affaire « Fondation c/ SDC 5, rue Tardieu à Paris » au sujet de l'immeuble situé rue d'Orsel à Paris est de 468 k€ au 31/12/2025. Elle concerne la procédure intentée en novembre 2021 par M. et Mme LAZAROVICI non encore audienée.

d) Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 800
Dettes fiscales et sociales	25 610
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	365 179
TOTAL	418 589

e) Produits constatés d'avance

	Montant en euros
Produits d'exploitation	12 305
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	12 305

F. NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

a) Legs, donations ou assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	184 754
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	123 874
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	10 000
Reprise des provisions pour charges sur legs et donations	
Total des produits	318 628
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	10 000
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des charges	10 000
SOLDE DE LA RUBRIQUE	308 628

b) Résultat financier

	Montant en euros
Produits financiers	
Revenus des titres de participation (AUDIOSPOT)	30 000
Revenus des titres de SCPI	331 447
Revenus distribuables du FCP	3 402 076
Produits nets de cession des titres de FCP	286 033
Intérêts sur livrets et comptes d'épargne	4 931
TOTAL	4 054 488
Charges financières	
Dépréciation parts SCPI PRMOVIE	364 204
Dépréciation parts SCPI ACTI PIERRE EUROPE	35 141
Dépréciation titre AUDIOSPOT	81 213
Dépréciation VMP EDISSIMO	6 730
TOTAL	487 288
RESULTAT FINANCIER	3 567 200

c) Résultat exceptionnel

Aucun évènement majeur et inhabituel n'a été constaté sur l'exercice.

d) Contribution volontaire en nature

La FVH a eu recours en 2025 à un mécénat de compétences de la société ARDAN pour un montant de 3 k€.

e) Gestion du bénévolat

L'ensemble du Conseil d'administration est constitué exclusivement de bénévoles. S'y ajoutent un directeur général, un trésorier-adjoint, un animateur, ainsi que les présidents, directeurs et autres membres des comités de gestion des fondations sous égide, soit un total de 25 bénévoles.

Leur contribution chargée est évaluée sur la base de 3 fois le plafond journalier de la sécurité sociale, soit un montant de 648 € par jour.

Le temps passé par chacun au service de la Fondation a été déterminé.

Il s'ensuit une valorisation du bénévolat de 373.008 €, montant incluant également un mécénat de compétences.

G. AUTRES INFORMATIONS

a) Dons et fonds dédiés et leurs utilisations

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
N/A							
Contributions financières d'autres organismes							
N/A							
Ressources liées à la générosité du public							
N/A							
SOUS-TOTAL FVH							
APAM	1 885 975		85 144			1 800 831	
STARGARDT	-	48 198				48 198	
RETINA	87 111	20 000	47 484			59 627	
SOUS-TOTAL FVH	1 973 086	68 198	132 628	-	-	1 908 656	-
TOTAL	1 973 086	68 198	132 628	-	-	1 908 656	-

Les dons reçus par les quatre fondations s'élèvent à 89.156 €.

b) Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds reportés liés aux legs ou donations	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
FVH - Legs ANDURAND	47 034		10 000	37 034
FVH - Legs ARNOULD	-			-
SOUS-TOTAL FVH	47 034	-	10 000	37 034
APAM - Legs VILLARS née GUILLEMAIN	-		-	-
APAM - Legs GUITONNEAU (MERIEL LUZARCHES)	1 384			1 384
APAM - Legs HOUDIER (CEAULMONT)	1 240			1 240
FVH - Legs QUIRANT	30 000			30 000
SOUS-TOTAL APAM	32 624	-	-	32 624
TOTAL	79 658	-	10 000	69 658

c) **Fondations abritées**

Les comptes annuels de la fondation abritée **STARGARDT** sont présentés ci-dessous :

Actif STARGARDT	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I) Immobilisations incorporelles				
Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériels et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (II)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements En-cours (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes sur commandes Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances Charges constatées d'avance Valeurs mobilières de placement	2 873	-	2 873	-
Actions propres Autres titres Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités	101 133	-	101 133	95 936
Total actif circulant (III)	104 006		104 006	95 936
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V) Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
Total actif (I + II + III + IV + V + VI)	104 006		104 006	95 936

Passif STARGARDT	31/12/2025	31/12/2024	Variation €
Fonds Propres			
Fonds propres sans droits de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projets de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	48 198	-17 843	66 041
Fonds propres consommables	36 983	41 435	-4 453
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total fonds propres (I)	85 181	23 592	61 588
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Total fonds reportés ou dédiés (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total provisions (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	18 825	72 344	-53 519
Produits constatés d'avance			
Total dettes (IV)	18 825	72 344	-53 519
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)			
Total passif (I + II + III + IV + V)	104 006	95 936	-287 157

Compte de résultat STARGARDT	2025	2024	Variation €
Produits d'exploitation			
Cotisations			
Ventes de biens			
Dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services			
Dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	33 090	20 480	12 610
Mécénat		5 000	
Legs, donations et assurance-vie			
Contributions financières	20 000		20 000
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation (I)	53 090	25 480	27 610
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	1 324	1 772	- 448
Aides financières	3 149		3 149
Impôts, taxes, et versements assimilés	704	913	-209
Salaires	20 467	28 250	-7 783
Cotisations sociales	- 20 881	10 875	-31 755
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux provisions			
Reports des fonds dédiés			
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées			
Autres charges	1 327	3 553	-2 226
Total des charges d'exploitation (II)	6 091	45 363	-39 272
Résultat d'exploitation (I - II)	46 999	-19 883	66 882
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	1 199	2 040	- 841
Reprises sur dépréciations et provisions	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-	-
Total produits financiers (III)	1 199	2 040	-841

Compte de résultat STARGARDT (suite)	2025	2024	Variation €
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total charges financières (IV)			
Résultat financier (III - IV)	1 199	2 040	-841
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)	48 198	-17 843	66 041
Produits exceptionnels (V)			
Charges exceptionnelles (VI)			
Résultat exceptionnel (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	54 289	27 520	26 769
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 091	45 363	-39 272
Excédent ou déficit	48 198	-17 843	66 041
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total contributions volontaires en nature			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total charges des contributions volontaires en nature			

Les comptes annuels de la fondation abritée **RETINA** sont présentés ci-dessous :

Actif RETINA	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I) Immobilisations incorporelles				
Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériels et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (II)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements En-cours (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes sur commandes Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances Charges constatées d'avance Valeurs mobilières de placement	22 235		22 235	
Actions propres Autres titres Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités	57 928	-	57 928	113 374
Total actif circulant (III)	80 164		80 164	113 374
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V) Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
Total actif (I + II + III + IV + V + VI)	80 164	-	80 164	113 374

Passif RETINA	31/12/2025	31/12/2024	Variation €
Fonds Propres			
Fonds propres sans droits de reprise	15 000	15 000	
Fonds propres statutaires	15 000	15 000	
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projets de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau	87 111	58 944	28 166
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-47 540	28 166	-75 706
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total fonds propres (I)	54 571	102 111	-47 540
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	20 000		20 000
Total fonds reportés ou dédiés (II)	20 000		20 000
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total provisions (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 593	11 264	-5 671
Produits constatés d'avance			
Total dettes (IV)	5 593	11 264	-5 671
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)	-	-	-
Total passif (I + II + III + IV + V)	80 164	113 375	-33 211

Compte de résultat RETINA	2025	2024	Variation €
Produits d'exploitation			
Cotisations			
Ventes de biens			
Dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services			
Dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	23 512	26 346	-2 834
Mécénat		20 000	-20 000
Legs, donations et assurance-vie			
Contributions financières	27 967	30 000	-2 033
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	1 800		1 800
Total des produits d'exploitation (I)	53 279	76 346	-23 067
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	2 634	1 008	1 626
Aides financières	97 967	47 171	50 796
Impôts, taxes, et versements assimilés			
Salaires			
Cotisations sociales			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux provisions			
Reports des fonds dédiés			
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées			
Autres charges	218		218
Total des charges d'exploitation (II)	100 819	48 179	52 640
Résultat d'exploitation (I - II)	-47 540	28 167	-75 707
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des cessions d'immobilisations financières			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total produits financiers (III)			

Compte de résultat RETINA	2025	2024	Variation €
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total charges financières (IV)			
Résultat financier (III - IV)			
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)	-47 540	28 167	-75 707
Produits exceptionnels (V)			
Charges exceptionnelles (VI)			
Résultat exceptionnel (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	53 279	76 346	-23 067
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	100 819	48 179	52 640
Excédent ou déficit	-47 540	28 167	-75 707
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total des contributions volontaires en nature			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total charges des contributions volontaires en nature			

Les comptes annuels de la fondation abritée **APAM** sont présentés ci-après :

Actif APAM	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)	30 139	30 139		
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 570	1 570		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 891 000		2 891 000	2 891 000
Constructions	4 055 642	1 772 427	2 283 216	2 459 216
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 870	17 870		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	27 907		27 907	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	37 624		37 624	37 624
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (II)	7 061 753	1 822 006	5 239 747	5 387 840
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	59 909		59 909	44 424
Créances reçues par legs ou donations				74 470
Autres créances	85 884		85 884	72 226
Charges constatées d'avance	294		294	
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	3 355 860	15 724	3 340 136	3 666 866
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	449 641		449 641	166 693
Total actif circulant (III)	3 951 589	15 724	3 935 865	4 024 679
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
Total actif (I + II + III + IV + V + VI)	11 043 481	1 867 870	9 175 611	9 412 519

Passif APAM	31/12/2025	31/12/2024	Variation €
Fonds Propres			
Fonds propres sans droits de reprise			
Fonds propres statutaires	2 000 000	2 000 000	
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles	4 770 030	4 770 030	
Réserves pour projets de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 885 975	1 573 897	312 078
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-85 088	312 078	-397 167
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total fonds propres (I)	8 570 918	8 656 006	-85 088
Fonds reportés liés aux legs ou donations	32 624	32 624	
Fonds dédiés			
Total fonds reportés ou dédiés (II)	32 624	32 624	
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total provisions (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	103 264	90 265	12 999
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 708	4 508	23 200
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	428 792	629 116	-200 324
Produits constatés d'avance	12 305		12 305
Total dettes (IV)	572 070	723 890	-151 820
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)			
Total passif (I + II + III + IV + V)	9 175 611	9 412 519	- 236 908

Compte de résultat APAM	2025	2024	Variation €
Produits d'exploitation			
Cotisations			
Ventes de biens			
Dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	529 687	568 714	-39 028
Dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	890		890
Mécénat		5 867	-5 867
Legs, donations et assurance-vie	24 117	546 297	-522 180
Contributions financières			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 001		2 001
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	45 961	165	45 796
Total des produits d'exploitation (I)	602 656	1 121 043	-518 387
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	179 822	152 352	27 470
Aides financières	437 070	444 988	-7 917
Impôts, taxes, et versements assimilés	37 846	36 999	847
Salaires			
Cotisations sociales			
Dotations aux amortissements et aux provisions	183 934	184 324	-390
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux provisions			
Reports des fonds dédiés			
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées			
Autres charges	190		190
Total des charges d'exploitation (II)	838 863	818 662	20 201
Résultat d'exploitation (I - II)	-236 207	302 381	-538 588
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	2 718	2 566	152
Reprises sur dépréciations et provisions		228	-228
Différences positives de change			
Produits des cessions d'immobilisations financières			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	155 132	15 897	139 235
Total produits financiers (III)	157 850	18 692	139 158

Compte de résultat APAM (suite)	2025	2024	Variation €
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 730	8 994	-2 263
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total charges financières (IV)	6 730	8 994	-2 263
Résultat financier (III - IV)	151 119	9 698	141 421
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)	-85 088	312 078	-397 167
Produits exceptionnels (V)			
Charges exceptionnelles (VI)			
Résultat exceptionnel (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	760 505	1 139 735	-379 229
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	845 594	827 656	17 937
Excédent ou déficit	- 85 088	312 078	-397 167
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total des contributions volontaires en nature			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total charges des contributions volontaires en nature			

d) Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements donnés :

AVH :

Dans le cadre du transfert de l'institut à l'AVH, l'APAM s'est engagée à laisser à l'AVH la libre disposition des locaux du 5ème étage de la rue Jacquier, jusqu'au déménagement de l'institut au siège de l'AVH rue Duroc.

Elle s'est de plus engagée à soutenir cette activité de formation à l'informatique adaptée et à la sensibilisation au handicap visuel à hauteur maximum de 150.000 € par an.

Engagement de l'APAM de verser un soutien des 2/3 du montant du loyer trimestriel au comité Paris Ile de France dès lors que le loyer dû par l'AVH pour les locaux qu'elle occupe rue Jacquier est versé.

Engagements reçus :

AVH : néant

Autres engagements : néant

e) Effectif salarié

La fondation emploie une directrice du développement, une chargée de communication, et une chargée de missions. Elle a employé également une personne en CDD pour une mission de recherche soutenue par Stargardt du 1er janvier au 30 avril 2025.

f) Dettes et créances liées à l'Association Valentin Haüy

	Montant en euros
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 041
Autres produits financiers	
Charges financières	

g) Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes provisionnés dans les comptes de la Fondation pour l'audit légal sont de 17.300 € HT.

H. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

Le compte de résultat par origine et par destination est établi selon le modèle présenté par le règlement comptable ANC 2018-06. Les montants sont présentés en euros

L'article 432-18 du règlement ANC n° 2018-06 prévoit que les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources (CER présenté à la note I) conformément à la loi du 7 août 1991 correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public (CROD) défini à l'article 432-2 figurant dans le compte de résultat par origine et par destination.

Le guide « l'appel à la générosité du public », publié en janvier 2023 par le Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, précise les lignes directrices qui sont celles suivies par la fondation, en particulier :

« Les ressources collectées comprennent toutes les formes de ressources dont l'organisme bénéficie par le biais de l'appel à la générosité du public. La notion de générosité suppose une volonté irrévocable de donner sans la volonté d'obtenir des contreparties.

Ceci exclut donc des opérations qui ne reposent pas sur la générosité et par voie de conséquence cela écarte certaines ressources dont bénéficie l'organisme. La notion d'appel et le public visé excluent par ailleurs certaines ressources.

*Ainsi, suivant ce raisonnement, **ne sont pas considérées comme des ressources issues d'un appel à la générosité du public :***

D'une part,

- les appels au parrainage, au sponsoring,
- les appels à des ventes ou prestations avec contrepartie,
- les appels à cotisations avec contrepartie,
- les appels aux dons avec contrepartie qui ne sont pas des dons par le fait qu'il ne s'agit pas de libéralité,

Mais aussi, d'autre part,

- **les dons manuels, libéralités et legs reçus sans avoir été sollicités,**
- les appels auprès d'un cercle limité/fermé de personnes (et donc le mécénat obtenu dans le cadre d'une relation « intuitu personae »),
- les cotisations sans contrepartie collectées dans le cadre statutaire d'un réseau fédératif, d'une union ou bien dans le cadre d'une disposition légale ou d'un accord de branche/filière,
- les cotisations sans contrepartie collectées auprès d'un cercle restreint ou sans appel au public,
- **les dons ou libéralités reçus d'un fondateur d'une fondation ou d'un fonds de dotation,**
- les contributions financières entre organismes sans but lucratif. »

Ainsi, dans son guide, le Ministère exclut formellement du champ d'application de la loi du 7 août 1991 les libéralités (legs et donations notariées) reçues d'un fondateur d'une fondation mais également les libéralités et dons manuels reçus sans avoir été sollicités, de sorte que la fondation n'a pas adopté la recommandation explicitant la réserve de la Cour des comptes formulée dans son avis de conformité de juin 2023.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE (N-1)	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	418 973	89 156	1 073 509	61 328
1-1 Cotisations sans contrepartie				
1-2 Dons, legs et mécénat	418 973	89 156	1 073 509	61 328
- Dons manuels	89 156	89 156	61 328	61 328
- Legs, donations et assurances-vie	317 817		981 315	
- Mécénat	12 000		30 867	
1-3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public	6 821 463		5 416 968	
2-1 Cotisations avec contrepartie				
2-2 Parrainages des entreprises				
2-3 Contributions financières sans contrepartie	57 967		80 000	
2-4 Autres produits non liés à la générosité	6 763 496		5 336 968	
3 - Subventions et autres concours publics	0		0	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	2 001		112 493	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	132 628		13 390	
TOTAL	7 375 065	89 156	6 616 360	61 328
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	3 949 713	86 156	2 973 097	58 328
1 - 1 Réalisées en France	3 949 713	86 156	2 973 097	58 328
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	4 741	0
- Versements à d'autres organismes	3 949 713	6 156	2 968 356	58 328
1 - 2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à d'autres organismes				
2 - Frais de Recherche de Fonds	42 067	3 000	157 759	3 000
2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public	3 000	3 000	3 000	3 000
2 - 2 Frais de recherche d'autres ressources	39 067		154 759	
3 - Frais de Fonctionnement	2 414 880		2 351 046	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	496 290		283 677	
5 - Impôts sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	48 198		349 595	
TOTAL	6 951 148	89 156	6 115 174	61 328
EXCÉDENT OU DÉFICIT	423 917	0	501 186	0

Commentaires sur le tableau A « produits et charges par origine et destination »

Produits par origine

Dans la continuité des lignes directrices proposées par le Secrétariat d'État, suivies par la fondation, les dons manuels, libéralités, et legs reçus sont présentés dans la rubrique en ligne 1-2 sur la ligne Legs, donations assurances-vie pour 418.973 €. Toutefois la fondation et ses fondations abritées n'ayant jamais fait de campagne pour des legs, ces legs et mécénats non sollicités ne sont pas repris dans la colonne : Dont générosité du public.

En revanche les dons manuels reçus par la fondation (31.664€) et les fondations abritées (57.492 €) figurent dans cette colonne.

De même, les produits financiers, les loyers, et les plus-values issus de la cession d'actifs sont des ressources issues des biens affectés irrévocablement par les fondateurs, et ne sont pas des ressources collectées par la fondation auprès du public. Ces produits sont par conséquent présentés sur la ligne 2-4 : Autres produits non liés à la générosité.

Ces derniers incluent :

- Les revenus des titres de participations pour 30.000€,
- les revenus des SCPI pour 331.447 €,
- d'autres revenus de valeurs mobilières de placement pour 3.402.076 €,
- les produits nets de cession de valeurs mobilières de placement pour 286.033€,
- les intérêts sur livrets et comptes d'épargne pour 4.931 €,
- les revenus locatifs pour 2.655.811 €,
- des produits divers pour 53.197 €.

Les reprises sur provisions et dépréciations sont constituées de :

- reprises sur dépréciations des comptes clients pour 2.001 €,

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs correspond à la mise à zéro des résultats déficitaires de l'exercice 2025 des fondations sous égide :

- RETINA : 47.484 €
- APAM : 85.144€.

Charges par destination

Les produits décrits ci-dessus ont permis d'accorder des soutiens versés à l'association Valentin Haüy pour financer ou pérenniser les actions suivantes : service social (420 k€), centre résidentiel (400 k€), transcription musicale (120 k€), comités (1060 k€), adaptation ouvrages numériques (500 k€), CERTAM accessibilité numérique (300 k€).

Ils ont également permis le soutien du pôle employabilité (452 k€) dont les projets Access'lab mobility (161 k€) et le localisateur (107k€), du pôle sports (122 k€) et d'autres soutiens moindres pour des projets notamment en Afrique, et en recherche.

Par ailleurs, l'APAM a principalement soutenu l'association Valentin Haüy pour 410 k€, Almob sas pour 65 k€ et l'Université Catholique de l'Ouest pour 20 k€. Les deux autres fondations abritées ont poursuivi leur soutien à des projets de recherche.

Les frais de fonctionnement incluent l'ensemble des charges liées aux immeubles dont la dotation aux amortissements (1051k€), les charges locatives refacturées aux locataires (365k€), les impôts et taxes (201k€), les travaux d'entretien (205k€), soit un total de 1822k€.

Les dotations aux provisions et dépréciations sont constituées de :

- dotation aux dépréciations des actifs reçus par legs Andurand 10.000 €.
- dotation aux dépréciations des comptes clients pour 5.732 €.
- dotation aux dépréciations des parts de SCPI pour 399.345 €.
- dotation aux dépréciations des titres Audiospot pour 81.213 €.

Le report en fonds dédiés de l'exercice correspond à la mise à zéro du résultat bénéficiaire 2025 de la fondation sous égide Stargardt.

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE (N-1)	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	373 008	373 008	307 054	307 054
Bénévolat	370 008	370 008	291 360	291 360
Prestations en nature	3 000	3 000	15 694	15 694
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Concours publics en nature	0		0	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	373 008	373 008	307 054	307 054
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	0	0	0	0
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	373 008	373 008	307 054	307 054
TOTAL	373 008	373 008	307 054	307 054

Commentaires sur le tableau B « Contributions volontaires en nature »

Les contributions volontaires au fonctionnement correspondent au bénévolat pour 370.008 € et au mécénat de compétence de la société ARDON pour 3.000 €.

I. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

L'établissement du Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle présenté par le règlement comptable ANC 2018-06.

Les montants sont présentés en euros.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES			1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées directement	86 156	58 328	1.2. Dons, legs et mécénats		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels	89 156	61 328
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées directement			- Mécénats		
- Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	3 000	3 000			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	89 156	61 328	TOTAL DES RESSOURCES	89 156	61 328
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	89 156	61 328	TOTAL	89 156	61 328
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	-	-
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité de public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	370 008	291 360
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	3 000	15 694
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	373 008	307 054			
TOTAL	373 008	307 054	TOTAL	373 008	307 054

Les dons manuels versés à la Fondation et à ses fondations sous égide (STARGARDT, RETINA, APAM) pour un montant de 89 156 € sont venus accroître les ressources décrites dans les commentaires sur le CROD, et donc les soutiens accordés.

Les contributions volontaires en nature figurant au CER sont commentées plus haut.